



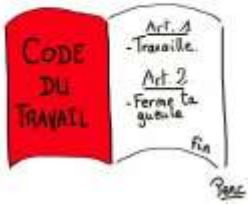
## Fédération de la Santé et de l'Action Sociale (FSAS-CGTG)

Rue Maurice MARTIN, 97 100 Basse-Terre  
0690.28.19.86  
fsas.cgtg@laposte.net  
<http://www.cgtg-santé.org>  
Siret : 798 550 497 000 19



# Le 31 Mars... Tous dans la rue pour défendre nos intérêts !

LE CODE DU TRAVAIL  
VU PAR VALLS



Des lois sont votées contre toutes logiques de projet social mais, simplement, dans une logique pseudo-économique et plus précisément financière. Toutes les réformes qui sont mises en place le sont pour créer des marchés rentables aux

entreprises privées.

Ainsi, sous le fallacieux prétexte de vouloir créer des emplois, on voudrait faciliter les licenciements. Pas besoin de faire les grandes écoles pour voir clair dans leurs jeux, c'est comme qualifier les travailleurs de nigauds car l'argumentation n'a aucun fondement économique réel. Il s'agit, ni plus ni moins, d'une politique dogmatique fondée sur l'idéologie néolibérale qui cherche à casser tous les conquits sociaux du monde ouvrier. Depuis plus de trente ans, d'un gouvernement à l'autre, ils n'ont fait que spolier les conquits sociaux pour offrir toute la richesse à un petit groupe de nantis qui en veulent de plus en plus : **PI OU BA YO, PI YO VLE !**

*"La "complexité et l'abondance" du droit social actuel nuisent à l'activité économique et multiplient le nombre des "laissés-pour-compte" peinant à s'insérer sur la marché du travail quand d'autres sont "surprotégés"', voilà la conclusion sans gêne des technocrates (Combrexelle-Badinter...) et autres groupuscules influentes (pompeusement nommées *think tank*). Mais ces "experts" et avocats du système, sont en fait intimement liés aux nantis mais subventionnés par nos impôts. Il n'est donc pas surprenant qu'ils pondent des rapports pompeux qui concluent toujours à une "nécessaire" réforme de textes et pratiques sociales jugées "archaïques".*

De la santé au social, en passant par le médico-social, on crée les conditions de mise en difficulté des établissements relevant de l'intervention public ou associative à seule fin d'offrir ces établissements à des investisseurs privés ou pour restructurer des politiques sociales et sanitaires qui ont fait leurs preuves, précarisant les nécessiteux. Des pans entiers de métiers, qui sont d'une grande utilité sociale, sont broyés dans un processus sournois de déqualification sous prétexte d'être coûteux et inadéquats.

Ainsi, on insiste auprès de la **branche sanitaire et sociale** (Associations employeuses) pour trouver les voies et moyens de se financer par d'autres biais. Cela passe, notamment, par la dénonciation de l'une des conventions collectives les mieux-disantes : **La CNN 66**. Les employeurs de cette branche, issue du mouvement associatif et populaire, tournent le dos aux valeurs qui ont fondé l'action sociale et se comportent comme de véritables petits patrons du MEDEF, sous la pression des financeurs publics, eux mêmes sous injonction de directives européennes.

Quant à la prise en charge des personnes âgées, il est déconcertant de constater la vacuité politique face à la **gérontologie** en Guadeloupe. On a créé de toute pièce un secteur, voire un "marché", gérontologique par la multiplication des EPHAD (une quinzaine en tout), aujourd'hui on s'interroge sur le remplissage. Chez les aides à domicile, nous devons faire face à une grande majorité d'employeurs qui se comportent en barons et se croient au temps des serfs si ce n'est des esclaves. Ils organisent et abusent de la précarité de l'emploi.

Le Centre Hospitalier Gériatologique qui devrait être la référence territoriale en matière gériatrique, est mis en pâture dans le cadre d'un unique GHT alors que la **gériatrie** se doit d'avoir un traitement particulier.

La **psychiatrie**, en amont de nombres d'établissements médicosociaux, est ballotée entre G.H.T. et projet d'établissement public de santé mort-né sans laisser de véritables perspectives. Evidement, le P.R.S.M. est à bout de souffle, la création d'un seul G.H.T. ne réponds pas aux problématiques de cette discipline, nous faisons du surplace.

Un seul **Groupement Hospitalier de Territoire** est décidé en catimini, toujours pour raisons économiques, en total contradiction avec leur propre loi qui veut d'un G.H.T. par territoire de santé, la Guadeloupe ayant trois.

Les coups de boutoir d'un soi-disant gouvernement socialiste, contre le social, au travers des lois EL KHOMRI, SANTE, REBSAMEN, MACRON... Et la dénonciation en vue de la convention collective du 15 Mars 1966 sont, là, des attaques frontales contre les travailleurs, en général, mais aussi la santé et le social, en particulier. Depuis les années 1980, on expérimente ces politiques de faveurs aux soi-disant seuls créateurs d'emploi, les entreprises, et pourtant **RIEN** : Le chômage ne cesse d'augmenter. Cela prouve que l'orientation prise est une escroquerie intellectuelle.

Tout est lié, les attaques sont concomitantes contre le code du travail, le système social et le système sanitaire de service public. Ce sont nos intérêts, nous travailleurs et citoyens, qui sont attaqués. Nous sommes acculés à la riposte sinon nous sombrerons et ne laisserons rien aux générations à venir. La **F.S.A.S.-C.G.T.G.**, aux côtés de sa Confédération - la **C.G.T.G.** et toutes les autres organisations mobilisées, **appelle les jeunes, les travailleurs de la santé et du social et les retraités** à rejoindre le grand mouvement du **31 Mars 2016** :

- **Pour le retrait du projet de loi EL KHOMRI**, loi du MEDEF.
- **Pour l'abrogation de la loi santé**, loi de la destruction du système de santé.
- **Pour le maintien de la CCN 66**, preuve de l'intelligence sociale.



**MANIFESTONS NOTRE COLERE ET NOTRE REFUS DE LA PRECARITE SOCIALE !**



**Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe**

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - 📠 : (0590) 91.04.00

E-Mail : [cgtg.confederation@wanadoo.fr](mailto:cgtg.confederation@wanadoo.fr)